

[Rapport : La scolarisation en petite section de maternelle](#) [1]

Leloup, M.-H., Audry-Iljic, F., Brisset, L., Dupuis, M., Lepetit, M.-L., Inspection générale de l'Éducation nationale. (2017). *La scolarisation en petite section de maternelle*. Paris : Ministère de l'Éducation nationale.

Quatre ans après le vote de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République, ce rapport dresse un état des lieux de la scolarisation des enfants de deux à quatre ans en France métropolitaine : modalités d'organisation des classes et des groupes d'enfants (dont les dispositifs dédiés à la scolarisation des enfants de moins de trois ans), organisation des temps scolaire et périscolaire, aménagement des espaces, qualité des relations avec les parents et les partenaires de l'école, formation des enseignants à la prise en charge de ce public spécifique, réalité de la mise en œuvre au sein des classes d'une pédagogie du langage maîtrisée.

[Télécharger le rapport](#) [2](.pdf, 6,8 Mo)

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/rapport-la-scolarisation-en-petite-section-de-maternelle>

[2] <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/174000672.pdf>